

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL 26 mai 2020

(Secrétaire : Clémence Borello)

Election municipale : 15 mars 2020, prise de fonction à partir du 18 mai 2020

Lieu : Salle asso pour respect distanciation.

Appel : tous présents sauf M. Yann Dineuff qui a donné pouvoir à Mme Evelyne Ziboura et M. André Bracchi qui a donné pouvoir à M. Bernard Roqueplan.

⇒ Chorum atteint

Conseiller communautaire : EZ, suppléant : Patrice Ambrosioni.

Bureau communautaire prévu le 10 juin 2020: rassemblement anciens & nouveaux maires.

Doyen d'âge : JP Huguet

Election nouveau Maire :

A bulletin secret, nécessité d'obtenir la majorité absolue (dans notre cas : 10 personnes) => si pas de majorité absolue : 2^e tour, si toujours pas de majorité absolue : la majorité relative est suffisante.

Désignation de 2 assesseurs : M. Jean-Marc Charvin & M. Guillaume Chevallier.

Mme Evelyne Ziboura se présente candidate au poste de maire. Il n'y a pas de 2nd candidat.

Vote secret à tour de rôle.

Résultat : 16 pour Mme Evelyne Ziboura + 3 votes 'blanc'.

Discours de Mme Evelyne Ziboura.

Détermination du nombre & Election des adjoints :

Vote à main levée pour nombre de 5 adjoints : 16 'pour' + 3 'abstentions'

Vote secret pour liste des 5 adjoints : 16 votes 'pour' la liste des adjoints + 3 'blancs' : la liste est approuvée.

Indemnités de fonction des élus : % de l'indice 1027

Maire : 41,50% : 1614,10€

1^e adjoint : 20% : 777,88€

2nd à 5^e adjoint : 17% : 661,20€

Délégués : 10,5% : 408,39€

Vote à main levée : 0 'contre', 3 'abstention', 16 'pour' => Indemnités votées.

Délégation du Conseil au Maire :

Lecture & signature : 0 'contre' + 3 'abstention' + 16 'pour'.

Proclamation des élus de la liste du Conseil Municipal.

Prochain CM : le mardi 2 juin à 20h, convocations à venir.

Photo officielle du Conseil Municipal.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL